



P L O N É V E Z P O R Z A Y

Créée en 1971

11/2020

13 mars 2020

FEUILLE D'INFORMATIONS

| | | |
|---|---|--|
| Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00 ☎ : 02.98.92.50.23 www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie-plonevez-porzay@wanadoo.fr | | |
| Communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay | ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin | 02.98.16.14.00 |
| Enedis | Dépannage - urgences 24h/24h | 09.72.67.50.29 |
| Eau potable | Véolia – du lundi au vendredi de 8h à 18h | 09.69.32.35.29 |
| Assainissement | Saur – urgences 24h/24h | 02.77.62.40.00 |
| Relais Poste au « Bar tabac le Porzay » | Du lundi au samedi de : 8h00-12h00 et 14h00-15h30 Fermé le jeudi | 02.98.92.56.64 |
| Bibliothèque municipale | Mercredi, samedi : 10h00-12h00 Vendredi : 16h30-18h30 Dimanche : 11h00 à 12h00 | 02.98.92.57.55 |
| Vétérinaires | 28 bis rue de la Presqu'île | 02.98.92.50.24 |
| Médecins | Parc d'activités du Porzay | Bauta Vincent Cogneau Clément 02.29.20.21.00 |
| Pharmacie | 1, allée du stade | Bourdais Françoise 02.98.92.50.34 |
| Infirmières | Parc d'activités du Porzay | Fray Pascale Brusq-Hirrien Anne-Laure 02.98.92.52.06 |
| | Parc d'activités du Porzay | Gérardi Régine Robyn Dominique Duchillier Laurence 02.98.92.55.34 |
| Kinésithérapeutes | Parc d'activités du Porzay | Peuziat Eric 02.98.92.53.13 |
| | Parc d'activités du Porzay | Scordia Julie Le Ny Claire 02.56.06.29.29 |
| Diététicienne - Nutritionniste | Parc d'activités du Porzay | Séverine Doué (le mercredi) 02.98.27.88.57 |
| Ostéopathe | Parc d'activités du Porzay | Fauchart Florian 06.30.90.87.89 |
| Pédicure / Podologue | Parc d'activités du Porzay | Cavarec David 02.98.92.59.19 |
| Taxi du Porzay - David Daden | Transport de malades assis 7 j / 7 | Plonevez-Porzay 02.98.92.55.06 06.63.44.29.70 |
| Ambulances Alain Jolec | | Plomodiern 02.98.81.27.28 |
| Déchetterie | Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00 Samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 | 02.98.92.57.58 |
| Déchets de jardin | Carn Ar Hoat | |

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 9 mars 2020 à 20h en mairie.

1a. Comptes de gestion 2019

Les comptes de gestion 2019 sont présentés à l'assemblée délibérante. Les écritures sont conformes à la comptabilité tenue par l'Ordonnateur et n'appellent aucune remarque.

Les comptes de gestion 2019 de la commune, du service d'eau, du service d'assainissement collectif, du lotissement Roz Ar Ster et de la maison de santé pluridisciplinaire dressés par le Receveur municipal sont approuvés à l'unanimité.

1b. Comptes administratifs 2019

Pour la commune

Le compte administratif de l'exercice budgétaire 2019 est présenté à l'assemblée délibérante.

La section de fonctionnement se présente comme suit :

| dépenses | prévisions | réalisations | recettes | prévisions | réalisations |
|----------------------------------|------------------|---------------------|-----------------------------|------------------|---------------------|
| charges à caractère général | 380 000 | 352 520.35 | résultat reporté | 120 000 | 120 000,00 |
| charges de personnel | 655 000 | 621 552.91 | atténuat° charges personnel | 10 000 | 9 551.01 |
| atténuation de produits | 8 000 | 4 668.00 | produits du domaine | 117 700 | 102 296.46 |
| virem. vers sect° investissement | 226 790.00 | - | impôts et taxes | 916 000 | 932 793.80 |
| opération d'ordre | 9 770.05 | 9 770.05 | dotations et subventions | 440 400 | 449 206.56 |
| charges de gestion courante | 306 710.00 | 266 416.27 | produits de gest° courante | 18 500 | 27 222.28 |
| charges financières | 46 229.95 | 43 198.31 | produits exceptionnels | 0 | 0 |
| charges exceptionnelles | 100.00 | 84.00 | opérations d'ordre | 10 000 | |
| Total | 1 632 600 | 1 298 209.89 | Total | 1 632 600 | 1 641 070.11 |

La section de fonctionnement permet, y compris le résultat reporté de l'année 2018 d'un montant de 120 000,00 €, de dégager un résultat de clôture de 342 860.22 €.

La section d'investissement se présente comme suit :

| dépenses | prévisions | réalisations | recettes | prévisions | réalisations |
|----------------------------------|------------------|---------------------|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| remboursement du capital | 140 550 | 137 259.41 | solde positif 2018 | 124 448.16 | 124 448.16 |
| immobilisations incorporelles | 37 000 | 0 | virem. sect° fonctionnement | 226 790.00 | - |
| subvent° d'équipement versées | 39 000 | 38 036.65 | dotation, fonds divers | 78 546.37 | 74 331.70 |
| immobilisations corporelles | 130 400 | 119 041.75 | excédent capitalisé | 215 017.17 | 215 017.17 |
| immobilisations en cours | 1 361 050 | 1 234 805.95 | subventions | 557 213.54 | 330 030.47 |
| opérat° d'ordre et patrimoniales | 5 000 | 0 | emprunts | 497 664.71 | 496 754.00 |
| | | | cautions | 550,00 | - |
| | | | opérat° d'ordre et cessions | 12 770.05 | 9 770.05 |
| total | 1 713 000 | 1 529 143.76 | Total | 1 713 000.00 | 1 250 351.55 |

En section d'investissement on constate, après avoir inclus l'excédent de l'année 2018 d'un montant de 124 448,16 €, un déficit d'un montant de 278 792.21 €.

Le maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Le compte administratif communal 2019 est approuvé à 15 voix pour et 3 abstentions.

Pour le service d'eau potable

Le compte administratif 2019 du service eau potable présente en section de fonctionnement 165 937.15€ de recettes pour 134 196.31€ de dépenses. Il permet de dégager un excédent de 31 740.84€. La section d'investissement, après avoir ajouté le déficit 2018 de 95 929.08€, présente un déficit de 54 443.09€.

Le maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Le compte administratif 2019 du service d'eau potable est approuvé à 18 voix pour.

Pour le service d'assainissement collectif

Le compte administratif 2019 du service d'assainissement collectif présente en fonctionnement un excédent de 13 404.74€, après avoir ajouté le déficit 2018 de 30 460.13€. La section d'investissement, après avoir ajouté le déficit 2018 de 42 197.60 € présente un déficit de 53 981.02€.

Le maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Le compte administratif 2019 du service d'assainissement collectif est approuvé à 18 voix pour.

Pour le lotissement de Roz Ar Ster

Le compte administratif du lotissement de Roz ar ster présente pour l'année 2019 une section de fonctionnement excédentaire de 184 987, 28 € après avoir ajouté l'excédent de 2018 d'un montant de 184 987,28 €. La section d'investissement présente un déficit de 125 120.27 € après avoir ajouté le déficit 2018 de 54 318.77 €.

Le maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Le compte administratif 2019 du lotissement de Roz Ar Ster est approuvé à 17 voix pour et 1 abstention.

Pour la maison de santé pluridisciplinaire

Le compte administratif de la maison de santé présente pour l'année 2019 une section de fonctionnement excédentaire de 6 580.28 € et une section d'investissement déficitaire de 19 796.79€.

Le maire quitte la salle et ne prend pas part au vote. Le compte administratif 2019 de la maison de santé pluridisciplinaire est approuvé à 18 voix pour.

1c. Affectation des résultats 2019

Le conseil municipal, après approbation des comptes administratifs 2019, statuant sur les résultats de l'exercice, propose d'affecter au budget primitif 2020 les résultats de l'exercice 2019 comme suit :

Budget général

Compte tenu du transfert de compétences « eau potable » et « assainissement collectif » à la CCPCP au 1^{er} janvier 2020, ainsi que des budgets afférents, les résultats de clôture de ces budgets seront à intégrer au budget primitif du budget principal 2020.

| SITUATION AVEC APPORT DU BUDGET ANNEXE | |
|---|---------------------|
| Report de l'exercice 2018 fonctionnement budget principal | 120 000,00 € |
| Résultat 2019 - fonctionnement budget principal | 222 860,22 € |
| Intégration du résultat de clôture budget eau - fonctionnement | 31 740,84 € |
| Intégration du résultat de clôture budget assainissement - fonctionnement | 13 404,74 € |
| Résultat de clôture 2019 - fonctionnement | 388 005,80 € |
| Résultat de clôture 2018 - investissement budget principal | 124 488,16 € |
| Résultat de l'exercice 2019 - budget principal - investissement | - 278 792,21 € |
| Intégration du résultat de clôture budget eau - investissement | - 54 443,09 € |
| Intégration du résultat de clôture budget assainissement - investissement | - 53 981,02 € |
| Résultat de clôture 2019 - investissement | - 262 728,16 € |
| Solde des restes à réaliser | - 73 375,00 € |
| Besoin de financement | 336 103,16 € |
| | |
| Affectation au R1068 - Excédent capitalisé | 336 103,16 € |
| Report en R002 - Fonctionnement - résultat reporté | 51 902,64 € |
| Report en D001 - Investissement - solde d'exécution négatif | 262 728,16 € |

La section de fonctionnement présente un résultat total de clôture de 388 005.80€ affecté au budget primitif 2020 comme suit : 336 103.16€ au compte 1068, excédent capitalisé et 51 902.64€ en excédent de fonctionnement reporté. La section d'investissement présente un déficit total de 262 728.16 € à reporter au budget primitif 2020.

Lotissement résidence Roz ar Ster

La section de fonctionnement est excédentaire de 184 987,28€, excédent reporté au budget primitif 2020. La section d'investissement présente un déficit de 125 120.27€ à reporter au budget primitif 2020.

Maison de santé pluridisciplinaire

La section de fonctionnement est excédentaire de 6 580.28€, excédent reporté au budget primitif 2020. La section d'investissement présente un déficit de 19 796.79€ à reporter au budget primitif 2020.

Accord à 18 voix pour et 1 abstention.

2. Urbanisme : modification des limites territoriales de la commune de Plonévez-Porzay

Vu la délibération n°D-2019-66 du Conseil municipal de Plonévez-Porzay portant sur la « modification des limites administratives des communes de Plonévez-Porzay et Locronan »;

Vu l'enquête publique relative au projet de modification des limites territoriales des communes de Locronan et de Plonévez-Porzay, le rapport, avis et conclusions du Commissaire enquêteur,

Considérant l'accord du propriétaire actuel,

Le projet porte pour la commune de Locronan, sur l'intégration sur son territoire de la parcelle ZP 18 a et b, afin de permettre une extension de l'entreprise Cadiou qui ne peut s'effectuer aujourd'hui sur Locronan.

La parcelle ZP 18 a et b se situe sur le lieu-dit Kermenguy sur la commune de Plonévez-Porzay et jouxte par l'ouest le territoire communal de Locronan. Sa superficie est de 23 740 m².

Dans le cadre de la procédure, une enquête publique relative au « projet de modification des limites territoriales des communes de Locronan et de Plonévez-Porzay » a été organisée par la Préfecture du Finistère du lundi 6 au mardi 21 janvier 2020, soit 16 jours consécutifs.

Le bilan de l'enquête publique : au cours de ces permanences, 12 personnes ont été reçues. Six observations ont été formulées. Aussi, au regard du dossier d'enquête, des visites effectuées sur le site, des rencontres avec le public et les autorités, le commissaire enquêteur émet un « avis favorable au projet de modification des limites territoriales des communes de Plonévez-Porzay et de Locronan, qui intègre la parcelle ZP18 aujourd'hui située sur la commune de Plonévez-Porzay, au territoire de la commune de Locronan ». Il indique par ailleurs que la « cession de la voie communale dont le tronçon se situe entre la parcelle ZP18 et le site de l'entreprise Cadiou, et dont le tracé figure différemment selon les documents n'est pas évoquée. Une partie serait la propriété de Plonévez-Porzay ; elle serait obligatoirement intégrée au secteur transféré ».

La procédure comprenait également une commission consultative chargée d'émettre un avis sur le projet. La parcelle concernée n'appartenant qu'à un seul propriétaire, ce dernier a été saisi et aucun avis défavorable n'a été émis. Il n'a donc pas été nécessaire de réunir cette commission consultative.

En prenant compte de l'ensemble des éléments : accord à l'unanimité.

ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 & 22 MARS 2020

Listes électorales

| | |
|---|------------------------------|
| Nombre d'électeurs inscrits au 12 mars 2020 | 1452 + 5 électeurs européens |
|---|------------------------------|

Le 15 et 22 mars 2020 les électeurs sont convoqués pour le renouvellement des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

L'élection se déroulera salle municipale, place du 19 mars 1962. Deux bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Les conseillers municipaux et communautaires seront élus au scrutin de la liste complète.

Vous devrez, également, présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter ; sont admises les pièces suivantes : carte Nationale d'identité (en cours de validité ou périmée), passeport (en cours de validité ou périmé), carte vitale avec photographie, carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie, permis de conduire, permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat. Liste non exhaustive.

Pour le bon déroulement de cette journée il convient que tout le monde respecte les recommandations nationales de prévention d'épidémie.

Il convient, également, de respecter les dispositions particulières des bureaux de vote ce dimanche.

INFORMATIONS ANIMATIONS

ATELIER CRÉATIF

Les ateliers créatifs du jeudi après-midi sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

RACING CAST PORZAY

Suite au communiqué de la fédération française de football, les entraînements et compétitions jeunes et seniors sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Merci de votre compréhension.

LUNDI 16 MARS – ATELIER BIEN ETRE

Relaxation ou réflexologie. Renseignements Nicole Debuire au 06.71.05.82.89

MARDI 17 MARS – RANDONNEURS DU PORZAY

Dimanche 15 mars : Pentrez. Mardi 17 mars : Ploéven. Mercredi 18 mars : Plonévez-Porzay. Vendredi 20 mars : Plomodiern. Le lundi : répétition de la section musico-vocale de 17h à 18h30. Le mardi : marche douce, 3-4 kms. Départ à 14h, place de l'église. Contact : Jean-René Le Donge au 06.47.98.83.53. .

VENDREDI 20 MARS - LES TROTTE SENTIERS DE LA BAIE

Randonnée de 11 km à Quimper. Contact : Mme Albert 07.86.28.88.94 ou Mme Thomas 06.31.52.60.64.

SAMEDI 21 MARS – ASSOCIATION KENSKOAZELL AFRIKA

Randonnée 5, 7 ou 12 km. Départ à 14h. Repas poulet maffé avec riz et sauce aux épices et fruits au sirop à emporter ou sur place à la salle polyvalente. 6 €/enfant et 11 €/adulte. A emporter ou sur place sur réservation uniquement au plus tard le 18 mars au 06.34.54.58.07 ou directement à la charcuterie Le Grand. Repas au profit du Lycée Demba Diop pour rénover les infrastructures sportives.

INFORMATIONS COMMERCIALES

Nicole coiffure, le salon de coiffure sera fermé du mardi 17 au samedi 21 mars.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Dimanche 15 mars : messe à 11h00 à Plonévez-Porzay.

Mouvement Chrétien des retraités : réunion du MCR mercredi 19 mars à 14h15 au presbytère.

Imprimé par nos soins